

# Titre Professionnel de Conducteur de Transport en Commun sur Route

TPCTCR

**Le Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC), le Référentiel de Certification (RC) et l'arrêté du 07 juin 2023, définissent les modalités de formation et de validation des titres professionnels de conducteur de transport en commun sur route. Le titre professionnel permet l'accès aux métiers du transport en commun dès l'âge de 21 ans.**

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Être capable de conduire en sécurité et dans le respect du code la route un véhicule de catégorie D

Obtenir une attestation de formation :

- A la manipulation du matériel de lutte contre les incendies

- Au certificat " Sauveteur Secouriste du Travail " (SST) ou au certificat " Acteur Prévention Secours du Transport Routier de Voyageurs " (APS-TRV)

Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier

Répondre à l'activité type du titre professionnel : Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun.



## Public Visé

Toute personne désireuse d'exercer le métier de conducteur, en transport public comme en transport privé, sur véhicule de transport en commun.



## Pré Requis

Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français.

Posséder le permis B en cours de validité. Possibilité d'accès à la formation aux personnes possédant déjà le permis D1 ou D.

Être âgé de 21 ans.

## Modalités d'entrée en formation

Modalités et délais d'accès variables selon modalités de financement et disponibilité en centre.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Être capable de conduire en sécurité et dans le respect du code la route un véhicule de catégorie D

Obtenir une attestation de formation :

- A la manipulation du matériel de lutte contre les incendies

- Au certificat " Sauveteur Secouriste du Travail " (SST) ou au certificat " Acteur Prévention Secours du Transport Routier de Voyageurs " (APS-TRV)

- Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier

- Répondre à l'activité type du titre professionnel : Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun

## Parcours pédagogique

COMPETENCE 1 :

Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun

COMPETENCE 2 :

Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun.

COMPETENCE 3 :

Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun.

COMPETENCE 4 :

Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun.

COMPETENCE 5 :

Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident, de malaise ou d'accident dans le cadre d'un transport en commun

COMPETENCE 6 :

Déceler et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun.

COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI :

- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi

- Agir en faveur de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle

- Communiquer avec le service exploitation

Version : TPCTCR-20251013

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

[www.eugeneformation.com](http://www.eugeneformation.com)

SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246  
Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69



seront employées

Les cours pratiques auront lieu sur des véhicules de type VOLVO 8600, équipé d'une PMR

1 aire d'évolution en manœuvre sera mise à disposition

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteur et tableau blanc pourront être utilisées

- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service
- Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

## Méthodes et modalités d'évaluation

Examen et validation par un jury professionnel, et par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

## Modalités d'accessibilité handicap

Toute personne en situation d'handicap peut prendre contact avec notre service administratif.

### Durée

**434.00** Heures    **62** Jours    De 4 à 16 Personnes

### Effectif

### Tarifs

en centre eugène formation ou sur [eugèneformation.com](http://eugeneformation.com)



### Contactez-nous !

**EUGENE Formation**  
Sce Commercial

Tél. : **0388827027**

Mail : [formation@eugeneformation.com](mailto:formation@eugeneformation.com)

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : RNCP37878

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Les caractéristiques des services et des lignes sont variées. L'emploi de conducteur de transport en commun sur route couvre une multitude de missions : lignes régulières urbaines et interurbaines, lignes scolaires, navettes d'entreprises, navettes de gares ou d'aéroports, services librement organisés (SLO), lignes internationales, navettes de transport en commun à mobilité réduite (TPMR), prestations de transport « à la carte » ou énoncées par la commande d'un donneur d'ordres, excursions ponctuelles et de courte durée organisées par un transporteur.

Dans toutes les situations, le conducteur de transport en commun sur route doit tenir compte des caractéristiques des différents véhicules, du type de service, des conditions météorologiques, de l'environnement et des autres usagers de la route, notamment les utilisateurs de nouvelles mobilités. Il veille à adopter les principes d'écoconduite dans un souci de réduction de l'impact environnemental.

Le conducteur de transport en commun sur route vérifie l'état du véhicule et des équipements. Il vérifie la présence à bord et la validité des documents obligatoires. Il accueille les clients et les renseigne sur les horaires, les lignes, la tarification et les correspondances. Il délivre des titres de transport, gère la caisse et les stocks de titres, et s'assure que le passager détient un titre de transport valide. Dans le cadre d'un service occasionnel pour une excursion d'un ou plusieurs jours, il participe au chargement et au déchargement des bagages, établit et renseigne tout document administratif en lien avec le transport.

Il programme et met en service l'outil de navigation, conformément au parcours prescrit.

Il adopte un comportement et une attitude visant à prévenir les situations difficiles, le vandalisme et les agressions. Il veille à informer les clients de toute modification d'itinéraire et d'horaire. Il peut avoir à s'exprimer dans une langue étrangère si la situation géographique ou l'activité des entreprises l'exigent.

En cas de conflit, le conducteur de transport en commun sur route cherche à le désamorcer et il alerte les services concernés. Il décièle les dysfonctionnements du véhicule et de ses équipements. En cas de perturbation du service, il informe la clientèle de manière précise. Lorsqu'un incident ou accident survient au cours du service, il applique les procédures de protection et d'alerte et porte assistance aux personnes.

Le conducteur de transport en commun sur route rend compte de son activité à son supérieur hiérarchique et au service en charge de l'exploitation, oralement ou par écrit, ou au moyen d'un système embarqué d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV). Le respect des critères du service peut être contrôlé par les autorités organisatrices des mobilités (AOM). De ce fait, le conducteur doit conserver une attitude commerciale exemplaire.

Le conducteur de transport en commun sur route est ponctuellement en contact avec ses collègues conducteurs et avec les collaborateurs de l'entreprise tels que les contrôleurs ou vérificateurs, les agents de médiation, le cas échéant les personnels du service de maintenance, les forces de l'ordre ou les services de secours.

L'emploi s'exerce de jour comme de nuit, dans des conditions météorologiques parfois difficiles. Outre les jours ouvrés, le conducteur de transport en commun sur route est susceptible d'exercer son activité les week-ends ou les jours fériés. Son service peut être établi en une ou plusieurs vacations au cours d'une même journée. Il peut avoir à transporter des personnes à mobilité réduite auxquelles il facilite l'accès à la montée et à la descente. En toutes circonstances, il doit faire preuve de maîtrise de soi, calme et courtoisie. En fonction des besoins du service, le conducteur de transport en commun sur route peut être amené à passer une ou plusieurs nuits hors domicile.

L'exercice de l'emploi requiert une bonne condition physique et une présentation personnelle soignée. Une tenue professionnelle peut être exigée.

Par sa conduite et son attitude, il valorise l'image de marque de l'entreprise.

Fiche RNCP38879

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Enregistré le : 22/04/2024



Version : TPCTCR-20251013

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : [formation@eugeneformation.com](mailto:formation@eugeneformation.com)

[www.eugeneformation.com](http://www.eugeneformation.com)



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246  
Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69